



Y a-t-il un âge limite pour la littérature jeunesse ? L'éditeur, le libraire qui s'adressent à l'adolescent ont-ils une responsabilité particulière ? Quels sont les lecteurs réellement ciblés par les collections "ados" ? Ces collections ont-elles leur place en littérature jeunesse ?

Pour qui et pour quoi ?

A l'occasion de la réalisation ce numéro, Madeline Roth (librairie L'Eau Vive), Ariane Tapinos (librairie Comptines), Claude André (librairie l'Autre Rive), et Thierry Lenain (auteur, responsable de Citrouille) ont discuté par mails à propos de certaines questions soulevées par ce dossier. Voici un extrait de leurs échanges (11-17 mars 2008).

Madeline@ : Nozière dit qu'après 30 ans passés à être bibliothécaire jeunesse, il était incapable de dire ce qu'il fallait donner à lire à des ados, ce qu'ils pouvaient lire, ce qu'ils devaient lire. Je pense la même chose. Et c'est toute la difficulté d'un libraire jeunesse... Il me semble que c'est quand même un peu prendre les gens pour des cons que de dire "Ce livre là est dangereux, ce livre là n'est pas pour les ados". Qui peut dire ce que peut lire quelqu'un à tel âge ?

Thierry@ : Le problème de la prétendue "littérature pour ados", ce n'est pas son contenu trop noir ou pas. Il se situe en amont : c'est qui, ces ados ? Si tu ne réponds pas à cette question avant de t'interroger sur l'opportunité de tel ou tel roman, tu es piégé. En réalité, le public visé par ces collections est plutôt celui des "grands ados jeunes adultes". Et pourquoi la littérature jeunesse - ses éditeurs et ses médiateurs, ses critiques - s'occupe-t-elle tant des jeunes adultes aujourd'hui ? Parce que ça les emmerde, à la fin, les enfants ? Parce que c'est finalement frustrant, en tant que lecteur adulte, la littérature jeunesse ? Parce qu'il est plus facile de faire remarquer, et donc exister, à cet endroit des textes et des auteurs finalement "adultes" mais qui seraient restés invisibles ailleurs ? A partir de quand les parents lâchent-ils leurs enfants ? A partir de quand l'édition jeunesse devrait-elle lâcher "ses" lecteurs ?... Que la littérature jeunesse s'occupe déjà bien des enfants : c'est comme ça, que devenus "grands ados jeunes adultes", ils sauront trouver d'eux-mêmes les livres qui leur conviennent, où qu'ils se trouvent.

Madeline@ : Si ces livres-là paraissent en jeunesse, c'est évidemment parce qu'en adulte ils seraient noyés dans la masse. Mais la quatrième de couverture de *Je reviens de mourir*, par exemple, dit de quoi ça parle. Il suffit d'ouvrir

une page au hasard pour se prendre cette pornographie dans la gueule. Où est-il écrit que c'est un livre pour tel âge ? Moi à 12 ans j'ai lu des trucs qui n'étaient pas pour moi et tant mieux. Et tant mieux si à 22 ans j'ai lu des trucs bouleversants qui a priori n'étaient pas pour moi non plus, et j'espère en lire encore à 50 ans, qui ne seront pas "de mon âge". C'est ça que je veux dire : dans ce fameux débat impossible de "pour qui est ce livre ?", ce livre est pour qui veut, point.

Thierry@ : Tu sembles oublier un paramètre. Ces livres, en se déclarant conformes à la loi de 1949, ou en étant édités par des éditeurs répertoriés jeunesse, ou en empruntant les circuits des librairies jeunesse, ces livres-là affirment eux-mêmes : nous sommes pour la jeunesse (et non pas : « nous sommes pour qui veut, point »). Puisque ces livres clament ainsi leur spécificité, il est normal que des gens puissent s'autoriser un avis contraire à leur propos. La seule façon d'être un "livre-pour-qui-veut, point", c'est de ne pas se déclarer pour les jeunes. Et ensuite, chacun reste libre de conseiller tel ou tel livre à qui il veut, ou de lire ce qu'il veut, quel que soit son âge.

Madeline@ : Exprim' ne fait état d'aucune mention à la loi de 49. Heureusement d'ailleurs. Tibo, son directeur littéraire, pense que ces livres ont un public "jeune" (15-25 on va dire), et je le pense aussi. Mais comme tu dis, où s'arrête l'âge ado ? Où commence l'âge adulte ? Depuis que je suis libraire se pose le mot frontières. Je sais bien que tout le monde les franchit tout le temps. Qu'un paquet de choses publiées en jeunesse ne sont pas pour les enfants. Mais les gens sont responsables, non ? M'étonnerait fort qu'un parent achète *Je reviens de mourir* pour sa fille chérie. Si cette fille chérie tombe sur ce livre toute seule, et bien, je suppose (à tort peut-être) qu'elle se prendra une belle claque, mais la littérature c'est quoi ? C'est pas Kafka qui disait ça ?

Thierry@ : Pour moi la frontière c'est celle-ci : il y a avant quinze ans et après quinze ans. Avant quinze ans, il y a le livre jeunesse. Après quinze ans, il y a le livre, point. Et c'est en littérature "générale" que devraient se trouver les

Être spécialisé... ou ne pas l'être !

Parallèlement à l'échange reproduit ci-contre, s'en tenait un autre entre les membres des Amis de Comptines. Nous en avons extrait un mail où Corinne Chiaradia fait part d'une certaine exaspération...

Qu'un auteur se défende d'écrire "pour" un public (jeune, vieux, rouge, vert...) ou de privilégier un objectif autre que littéraire (pédagogique, politique) - n'a rien d'étonnant, c'est un débat vieux comme la littérature mais rendu plus aigu par les pressions marketing, éditoriales, commerciales. Que ces pressions s'accroissent, et les auteurs seront encore plus virulents, à raison sûrement, dans leur rejet et leurs revendications esthétiques. Et ce d'autant plus qu'ils œuvrent dans un secteur - la littérature jeunesse - qui en est encore souvent à se battre pour sa légitimité artistique. Bon, je ne voudrais pas donner dans la sociologie de comptoir, mais n'oublions pas les travaux de Bourdieu... En nous plaçant, fascinés par ses tourments, sur le seul terrain de la liberté de création qui écraserait tout autre préoccupation, nous oublions que nous sommes libraires "jeunesse"... ou peut-être même le renions.

Il faut arrêter de donner aux adversaires de la librairie spécialisée des bâtons pour nous battre. Si l'on n'est pas capable de définir autrement que commercialement le sens de cette "spécialisation", autant arrêter tout de suite. Ce débat sur les limites et les frontières de la littérature "ado" doit être l'occasion de fouiller cette spécificité : en quoi le travail d'un libraire jeunesse diffère-t-il de celui

d'un libraire généraliste ? Notre tâche se limiterait-elle donc à nous servir chez des éditeurs étiquetés jeunesse réfléchissant pour nous à ce que le livre signifie pour un enfant ?! Libre aux auteurs de balayer de la main la question des destinataires de leurs œuvres, mais si les libraires spécialisés agissent de même, l'ALSJ* n'a plus qu'à se faire hara kiri : elle devient une association de petits commerçants ou de critiques frustrés, au choix !

J'exagère - beaucoup - mais l'évitement du débat sur le partage des responsabilités entre libraires / éditeurs sur ce qu'ils choisissent de "passer" aux enfants finit par m'exaspérer. Oui, on peut choisir de laisser à d'autres - d'autres lieux, d'autres prescripteurs, d'autres éditeurs... - les terrains de la pornographie, du nihilisme, du suicidaire... et les plaisirs de la transgression pour les ados qui iront y voir (y lire) ! Et puis zut, en exagérant encore, il me semble que ce n'est pas faire preuve de largesse d'esprit ni de libéralisme moral que de vendre un roman porno en librairie spécialisée jeunesse. Bien au contraire. Cela témoigne d'une regrettable confusion et, au fond, de la volonté de garder la sexualité des ados "à l'oeil", puisque hein, ce sont quand même surtout les parents qui achètent dans ces librairies... Pourtant, pour grandir, l'ado a foutrement besoin de s'affranchir du regard/contrôle de ses parents - et du nôtre aussi - non ?

Corinne Chiaradia,
librairie Comptines

* Association des Librairies Spécialisées en Littérature de Jeunesse, editrice du Citrouille que vous avez entre les mains !!

collections ciblée "grands ados jeunes adultes". Aujourd'hui, pour des raisons sans doute commerciales, on se trompe de côté de la frontière. Car, contrairement à la littérature générale, le livre de jeunesse se doit de prendre en compte la particularité du lecteur non adulte. Non pas seulement en terme de capacité de lecture ou de maturité, mais en tant que personne non adulte à qui s'adresse un adulte. Et cette particularité induit une responsabilité qui n'est pas réservée aux parents. Elle est celle de tout adulte qui s'adresse à un non adulte. Le livre jeunesse a une contrainte. Quand on veut s'en affranchir, ce qui peut tout à fait se comprendre, on publie de l'autre côté.

Madeline@ : Ta limite est à quinze ans ? Pourquoi pas ? Chacun met la sienne où il veut. Mais à l'heure où l'on est dans une économie du livre sans cesse menacée, à tel point que cette fameuse exception française pourrait bien tomber un jour, on ne va pas, sous prétexte qu'un livre

n'est pas pour les enfants (et je peux te dire qu'à 13 ans, certains ados sont loin d'être des enfants), participer à une forme de censure censée les protéger, non ?

Thierry@ : Quinze ans c'est pas une limite comme ça. C'est la fin du collège et de la scolarité obligatoire. C'est la majorité sexuelle. C'est la possibilité de la majorité anticipée. Et puis il faut arrêter avec ce mot "censure" à toutes les sauces, dès qu'on parle de limites, de cadres. "Protéger", ce n'est pas un gros mot. "Parent", ce n'est pas un gros mot. "Littérature jeunesse responsable", ce n'est pas un gros mot. Avoir le souci de la protection de l'enfant, c'est le respecter. On n'élève pas l'Autre à coup de claques, seraient-elles littéraires.

Ariane@ : Ce qui me dérange le plus, c'est la phrase : "à treize ans, certains ados sont loins d'être des enfants". Bien sûr, certains ados ont vécu des choses, ou ont des comportements qui les font grandir plus

vite. Est-ce que cela veut dire pour autant qu'ils ne sont plus des enfants ? Pourquoi dans ce cas prévoir des dispositions particulières en matière de droit pénal des mineurs (et justement, l'ordonnance de 1945 a été modifiée parce que certains pensent qu'à 13 ans il y a des enfants qui n'en sont plus) ? Je pense au contraire que ce n'est pas ce que font ou pensent des ados qui font ou ne font pas d'eux des enfants (j'emploie ce terme par opposition à celui d'adulte, comme un terme générique qui englobe les différents âges de l'enfance), c'est la relation, fondamentalement inégalitaire qui existe entre "eux" et "nous". Pour moi, cette inégalité fonde une responsabilité, que je pense avoir aussi comme libraire jeunesse. Et je ne considère pas là que c'est être libraire de seconde catégorie. Et j'aime (et combien !) aussi vendre des livres à des adultes (je veux dire, des livres qui leurs sont destinés).

Claude@ : Sur le fond je suis d'accord, sauf que je ne donnerais pas

“ *Quand on s'adresse aux enfants, on est sur le fil : on ne peut leur cacher la dureté du monde; il ne s'agit pas de l'embellir, mais on ne peut pas non plus en donner une vision no future car ce serait dire qu'ils n'y ont pas leur place. Quand j'étais ado j'écoutais Léo Ferré en boucle. Dans les années 1970 il est devenu de plus en plus nihiliste; il chantait devant un public de plus en plus jeune Il n'y a plus rien. Son pianiste Paul Castanier n'a plus voulu l'accompagner à ce moment là; il pensait qu'on ne peut pas dire à des ados « il n'y a plus rien ». Je le pense aussi. On peut dire que la vie est difficile, oui, mais cela n'empêche pas de prendre son destin en main. Le problème du message ne concerne pas seulement sa nature, mais aussi celui à qui il s'adresse. ”*

Patrick Pécherot (interview page 48)

d'âge, car chaque lecteur est particulier et que le conseil nous permet d'ajuster. Mais parce que les clients se servent parfois tout seuls il faut savoir où mettre les livres qui ne se réfèrent pas à la loi de 49, comme ceux de la collection Exprim' où c'est le choix de l'éditeur, comme d'autres qui font mention de la loi mais s'en émancipent par le contenu. Donc dans un rayon "jeunes adultes" ou dans le rayon adulte quand on en a un. A l'Autre Rive j'ai refilé Je reviens de mourir à mes collègues du secteur adulte... Histoire de botter en touche : il y a dans les collections pour la jeunesse tant de livres mal écrits et idéologiquement contestables et on les vend sans scrupules parce qu'ils ne traumatisent pas... Qu'est ce qu'on en fait de ceux là ?

Madeline@ : Ah, merci Claude pour ta dernière phrase... Car ces livres tant décriés sont avant tout bien écrits ! Ce sont de bons textes, de la littérature, j'estime, alors qu'on vend effectivement souvent des daubes, quand même, avec moins de scrupules... La littérature, qu'elle soit pour adultes, pour enfants ou pour ados, c'est de la littérature si (et seulement si) il y a une voix, une écriture, une construction. Le sujet on s'en fout. Je reviens de mourir, je le répète, s'il est contestable pour plus d'une raison, est très bien écrit et il m'a fait chialer. Je préférerais mille

fois "vendre" Je reviens de mourir que le Dico des filles. Après, la comparaison vaut ce qu'elle vaut, et Ariane va me répondre qu'elle les met dans le même sac, mais non, pas moi.

Ariane@ : Et bien non, je ne les mets pas dans le même sac ! Et j'inverse sans état d'âme ta proposition : je préférerais mille fois vendre le Dico des filles que Je reviens de mourir. Je ne mets pas dans le même sac un concentré de bêtise (à ce compte là, il faudrait éliminer beaucoup de "livres" de nos étagères !) et un texte qui se complait dans l'exhibition de la violence et de l'humiliation des femmes. Sur la question de la littérature : je suis bien d'accord que c'est un critère primordial (et d'accord aussi pour dire que Je reviens de mourir est bien écrit - même si j'ai du mal à l'écrire !) mais d'une part, ça ne peut être un critère unique (que faire des pamphlets de Céline ?) et d'autre part, je me place comme libraire jeunesse, avec sa responsabilité telle que je l'ai déjà définie.

Thierry@ : Pour moi aussi la littérature n'est littérature que si et seulement si etc... Maintenant une connerie bien écrite reste une connerie, et si je peux me réjouir de sa forme entre initiés, je n'irai pas pour autant la proposer aux enfants. Et je préfère un livre avec un sujet déve-

loppé de manière intéressante mais écrit moyennement plutôt que le contraire. L'esthétique de l'écriture ne constitue pas une fin en soi.

Claude@ : Il y a longtemps, alors que je faisais partie du jury pour le CAFB, nous avons eu un débat très intéressant à propos de Robert Cormier et bien sûr de La guerre des chocolats. Ce débat ressemble à celui d'aujourd'hui. Certaines disaient que Cormier était trop désespérant et allaient jusqu'à le bannir de leur sélection. J'entends encore la bibliothécaire qui défendait farouchement ce livre me dire : « les jeunes qui liront ce livre ne se laisseront plus jamais manipuler ! ». C'est elle qui avait raison bien sûr, elle avait raison aussi de faire confiance à la capacité de raisonner des ados, mais cette confiance comporte une prise de risque qui fait peur à beaucoup, et on sait qu'il y a des lecteurs qui ne sont pas assez costauds pour décoder la complexité. Même si, en littérature, je crois que seule la complexité vaut le coup. Voilà. Je me disais que dans ce Citrouille il fallait évoquer Cormier, le premier auteur pour ados à avoir créé du débat et toujours édité en Medium... Qu'en sera-t-il demain des auteurs dont il est question aujourd'hui ?

Retranscription par Thierry Lenain,
visée par les participants.